



Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 5 mai 2020

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA
MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2019.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2019 :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(6 312 544)	\$
Charges de fonctionnement	6 703 256	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	390 712	\$
Immobilisations	(1 410 547)	\$
Coût des propriétés vendues	(60 000)	\$
Réduction de valeur	(11 406)	\$
Financement	380 500	\$
Affectations	496 273	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(214 468)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 285 554)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2019 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et secrétaire-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 5 mai 2020. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2019 ainsi que les résultats de l'exploitation

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition de juin 2020 (Volume 29 No 3).

et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 5 226 663 \$ pour l'année 2019.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 3 757 907 \$) réalisés pour l'année 2019 :

- Le renforcement des rangs (43 460 \$ de gravier), le lignage de rues, de rangs et de la piste cyclable (26 201 \$), l'épandage d'abat-poussière (35 218 \$), le fauchage de fossés (14 259 \$), le rapiécage des rues et des rangs (11 969 \$), le scellement de fissures dans les rues et les rangs (16 204 \$), la réfection en béton bitumineux des rangs, de la 1^{re} Avenue en partie, de la rue Beaudry et la pulvérisation de la rue Cadoret (163 823 \$). Des travaux de pavage de la route du 14^e rang en partie ainsi que du rang du Mont-Original (172 594 \$) ont aussi été effectués dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).
- Le remplacement des lumières du réseau de l'éclairage public par des lampes au LED avec services connexes a été fait (142 322 \$).
- La réalisation de travaux de peinture des camionnettes 4x4 Chevrolet 2009 et GMC 2012 (8 190 \$).
- L'aménagement du stationnement du garage de la 1^{re} Avenue suite au déménagement du parc de planches à roulettes a été effectué (2 385 \$).
- La terminaison des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc et d'égout de la rue Jacques a été faite au coût de (261 248 \$) en partie dans le cadre du Plan d'intervention de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec. Dans le cadre également de ce plan, des inspections et nettoyages de conduites d'égout ont été effectués (36 120 \$), de même que des travaux de mise aux normes de certaines stations de pompage ont été débutés (4 979 \$).
- La réparation d'une fuite au réservoir d'eau potable puis la réfection de 15 mètres de conduite d'eau potable (17 255 \$).
- L'achat d'un ponton usagé pour procéder à la mise à l'eau et l'enlèvement des bouées sur le lac, à la vérification des bandes riveraines et de la réglementation de la protection du lac (7 000 \$).
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont la réparation du drainage et d'un ponceau dans le stationnement ainsi que la réfection d'une partie de la toiture (25 162 \$).
- L'acquisition de huit (8) tables rondes pour le Centre des arts et de la culture (1 992 \$).
- L'aménagement en partie de matériel d'animation dans le cadre du Projet « Espace » dans les parcs Gourde et du Ruisseau (2 585 \$) a été effectué puis les honoraires en ingénierie pour le projet de mise à niveau des terrains sportifs de la 1^{re} Avenue ont débuté (11 638 \$).
- La réalisation des travaux de construction, d'architecture et d'ingénierie pour la réfection et la mise aux normes de l'édifice municipal (2 739 032 \$).
- L'achat de tablettes électroniques pour les membres du Conseil municipal (9 005 \$).
- Le remplacement d'un radio portatif (1 257 \$) puis de 2 habits de combat (3 709 \$) a été effectué pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2019, un règlement d'emprunt a été adopté. Celui-ci référerait à des travaux de pavage et de réfection de ponceaux sur la route du Sanctuaire, le 14^e rang et le rang du Mont-Original décrétant un emprunt au montant de (698 306 \$). Ce montant sera entièrement subventionné par le gouvernement du

Québec (Programme d'aide à la voirie locale – volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) et représente 75% du montant total des travaux (971 074 \$). La part assumée par la municipalité (25 %) sera financée quant à elle à même l'excédent accumulé non affecté et par le fonds de roulement au montant total de (232 768 \$).

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2019, l'endettement non consolidé du secteur de Lac-Etchemin se chiffrait à 888 800 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 725 131 \$ pour une somme totale de la dette de 3 613 931 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2017 à 2019 :

Années	Endettement affecté aux secteurs ²		Endettement affecté à l'ensemble	
	Secteur de Lac-Etchemin	Secteur de Sainte-Germaine	Municipalité de Lac-Etchemin	Total ³
2017	908 700 \$	0 \$	2 396 555 \$	3 305 255 \$
2018	1 003 400 \$	0 \$	2 063 900 \$	3 067 300 \$
2019	888 800 \$	0 \$	2 725 131 \$	3 613 931 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2019 :

- 4 961 \$ pour la fourniture, la livraison et l'installation d'un lot d'étagères pour la salle des archives de l'édifice municipal.
- 187 418 \$ pour la part de la municipalité relative aux travaux de remplacement de ponceaux (2) dans la route du Sanctuaire ainsi que le pavage d'un tronçon de 3 km dans la route du Sanctuaire, d'une partie de la route du 14^e Rang et du rang du Mont-Original.
- 157 716 \$ pour le remplacement des lumières du réseau de l'éclairage public par des lampes au LED avec services connexes.

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les conseillères et les conseillers qui siègent avec moi à la table du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci

² En plus des dettes liées aux secteurs visés, l'endettement comprend celui des ex-municipalités respectives.

³ Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont tous les citoyennes et citoyens de Lac-Échemin.

Mesdames, messieurs, merci de votre attention.

LE MAIRE,

CAMIL TURMEL